



Udaf
Seine-
et-Marne

**Union départementale des
associations familiales
de Seine-et-Marne**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



www.udaf77.fr



56 rue Dajot
77000 Melun

**UNIS
POUR LES
FAMILLES**

Hommage

Alors que nous nous réjouissons des avancées positives pour notre Udaf, du contexte sanitaire qui nous laissait entrevoir des améliorations, des activités associatives qui reprenaient progressivement ... nous avons été bouleversés par le décès soudain de notre Présidente, Joëlle MORISETTI, le 11 mai 2022.

Au moment de ce bilan, nous pensons fort à elle et souhaitons vous dresser le portrait de cette femme engagée et rayonnante.



**Joëlle MORISETTI,
Présidente de l'Udaf 77
2019-2022**

C'est donc depuis 2006 qu'elle s'était engagée dans le mouvement familial en tant qu'adhérente et bénévole dans diverses associations familiales et à l'Udaf 77.

A l'Udaf, elle a assumé plusieurs mandats successifs en tant que trésorière-adjointe puis trésorière, pour enfin endosser la fonction de Présidente en 2019. Elle avait pris ce mandat dans un contexte tumultueux qui s'est cumulé à la crise sanitaire et au 1er confinement. Durant cette première année, elle s'était engagée sans compter son temps afin d'accompagner les équipes. Elle avait été fortement sollicitée et avait répondu avec courage et volonté. Son engagement pour l'Udaf, pour les familles, sa volonté de rassembler, son dynamisme avaient rendu évidente sa réélection en juin 2021, à l'unanimité.

Et parce qu'elle avait une énergie sans faille, les 16 années à l'Udaf, ne l'auront pas empêché de s'investir en parallèle dans d'autres instances au service des familles. Nous ne pouvons les citer en intégralité.

Entre autres, dès 1996, Joëlle MORISETTI avait intégré le Conseil d'Administration de la Caisse l'Allocation Familiale de Seine-et-Marne. Ses mandats successifs à la CAF l'avaient amenée à siéger dans de nombreuses commissions, au Fond de Solidarité Logement jusqu'à la Présidence de la Commission d'aides financières individuelles en 2018. Nous savons que cet engagement au sein de la CAF lui tenait particulièrement à cœur.

En parallèle, Joëlle était administratrice à Habitat 77 depuis 2008. Un mandat pour lequel, elle s'était également engagée sans concession défendant son point de vue au sein des commissions d'attribution notamment.

Ainsi, et de ses nombreux engagements, nous retiendrons le fil conducteur d'une vie tournée vers et à l'écoute des autres.

Il nous appartient désormais de poursuivre son engagement, de le transmettre et de cultiver ses valeurs basées sur la solidarité et la générosité.

A Joëlle, notre Présidente.

UNIS
POUR LES
FAMILLES

“ L'exercice 2022 de l'Udaf 77 était déjà bien entamé quand notre présidente et amie Joëlle MORISETTI a été brutalement emportée par la maladie.

Son travail, mené depuis 3 ans aux côtés de Françoise LAFORGE notre directrice, a permis de débiter cette année 2022 dans une dynamique positive ; dynamique ressentie au niveau de l'engagement des bénévoles et des professionnels et de la confiance portée par nos partenaires.

Ainsi, le reste de l'exercice s'est déroulé à l'identique de ce qui était prévu, de ce qu'avait mis en place Joëlle MORISETTI.

Entre autres, j'ai pu constater :

-un dialogue fluide et efficace entre les professionnels de l'Udaf et une cohésion des équipes qui s'est notamment concrétisée par l'élaboration du projet de service PJM et par des moments conviviaux,

-la croissance retrouvée dans les missions qui nous sont confiées par les services publics (Action Logement Services renforcée, plus de 1 000 mesures de PJM),

-le rayonnement des actions de la Vie Associative de notre Union d'associations familiales (Journée des bénévoles, préparation du Défi Associatif, actions conventionnelles).

Du travail efficace et reconnu, des projets qui aboutissent, de bonnes relations avec nos partenaires, ce sont autant de révélateurs de la meilleure santé de notre Udaf 77.

Tout n'est pas rose pour autant. Nous restons confrontés aux difficultés du marché de l'emploi, à la baisse des adhésions post-covid des associations membres, au nécessaire rajeunissement de notre gouvernance... Mais, si une problématique identifiée est à moitié résolue, gageons que notre dynamisme général l'emportera dans la grisaille ambiante ! ”

Jacques MOREL,
Président

“ L'année 2022 a été marquée par le décès de notre présidente Madame Joëlle MORISETTI. J'aurais tant aimé qu'elle puisse assister à l'évolution de notre Udaf et participer aux projets que nous avons envisagés. Je pense qu'elle aurait été fière du travail accompli par l'ensemble des salariés et de la visibilité nouvellement donnée à notre union.

La mue commencée en 2020 s'est poursuivie. Nous avons tous travaillé dans le même sens afin que l'accompagnement proposé aux personnes vulnérables s'améliore et s'étoffe. La création du Dispositif d'Accompagnement Social Mobile permet « d'aller vers » en proposant des permanences au plus près des familles. Le recrutement de nouveaux professionnels a permis d'apporter un regard neuf de nos pratiques mais également un soutien à l'activité. La qualité des prestations, quel que soit le service, a été encore cette année, notre fil conducteur. Les progrès sont visibles et reconnus et je remercie l'ensemble des salariés pour le travail fourni.

Il reste évidemment plusieurs sujets à initier et d'autres à parfaire. Cela ne pourra se faire sans la reconnaissance des professionnels du secteur, dont le Ségur a, certes, permis une augmentation salariale mais non à l'ensemble des personnes contribuant à la prise en charge.

Cette année a également permis la signature d'un accord de télétravail permettant à presque l'ensemble des professionnels de contribuer à un meilleur équilibre vie professionnelle/vie personnelle. Le secteur doit se questionner afin de stopper l'érosion des salariés, il en va de notre capacité future à prendre en charge les plus démunis.

Oui, cette année a encore été remplie. Et même si je sais que la prochaine le sera tout autant, je pense que nous sommes mieux armés pour y faire face. Nous sommes sur la bonne voie, celle du respect, de la cohésion, de la solidarité... celle que Joëlle MORISETTI aurait souhaitée. ”

Françoise LAFORGE,
Directrice



SOMMAIRE

5

QUI SOMMES-NOUS ?

6

L'UDAF 77 EN BREF

7

TEMPS FORTS 2022

8

ORGANISATION DE
L'ASSOCIATION

14

GESTION DES SERVICES

15

SERVICE LOGEMENT

23

SERVICE MJPM

28

SERVICE VIE ASSOCIATIVE

36

UN PAS EN 2023



Qui

sommes-nous ?

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, l'Udaf 77 fédère **54 associations familiales** et **13 mouvements familiaux**. Reconnue d'utilité publique, elle est le porte-parole officiel des plus de 500 000 familles auprès des pouvoirs publics du département.

Nos valeurs

Les familles sont au cœur de toutes les actions de l'Udaf, à la fois la raison d'être de l'institution et l'objet même de la mission des professionnels.

Des valeurs fortes sont partagées par l'ensemble des acteurs de l'Udaf : militants familiaux et associations, administrateurs et représentants, salariés.

La solidarité

L'engagement
et la
responsabilité

Le dialogue
et la
participation

Le respect



4 missions pour améliorer la vie des familles !



Représenter les familles

Sur toutes les questions d'ordre familial et proposer des mesures conformes aux intérêts généraux des familles.



Donner avis aux pouvoirs publics

Représenter officiellement auprès des Pouvoirs Publics l'ensemble des familles et notamment désigner ou proposer des représentants familiaux aux divers conseils, assemblées, ou autres institués par l'Etat, le Département, la Commune.



Gérer des services

Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir lui confier la charge.



Ester en justice

Exercer devant toutes les juridictions, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique, l'action civile relativement aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux et matériels des familles.

Porte-parole des familles

Les représentants bénévoles de l'Udaf 77 interviennent auprès des pouvoirs publics pour évaluer et construire les politiques en faveur des familles.

Animateur Associatif

L'Udaf 77 anime et soutient ses 54 associations familiales adhérentes et les 3 organismes associés.

Services aux familles et aux personnes

vulnérables

L'Udaf 77 accueille, informe et accompagne les familles et les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien.

Accompagnement social et budgétaire

- Service d'Aide aux Accédants à la Propriété en Difficulté
- Service d'Accompagnement Social Lié au Logement
- Service Point Conseil Budget et Accompagnement Social Mobile

Education et accompagnement à la parentalité

- Partager la lecture : Lire et Faire Lire & Lire Ensemble
- Garderie Solidaire et répit parental

Lutte contre le surendettement

- Réseau Info-Dettes

Protection des Personnes Vulnérables

- Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Représenter et Défendre les familles

- Réseau des représentants familiaux

L'Udaf en bref

Vie Associative



54 associations membres représentant
5639 familles adhérentes
22 administratrices et administrateurs
228 bénévoles engagés

Représentation familiale



84 représentants familiaux



124 sièges dans
104 instances

Vie des services



51 salariés



677 familles engagées
dans le cadre d'un
accompagnement social et
budgétaire



1137 Mesures de Protection
Juridique des Majeurs

Temps forts 2022



Janvier

20/ Participation à la Journée annuelle des référents communication de l'Unaf

Février

15/ Rencontre avec les 8 nouveaux représentants familiaux à la Caf en amont du début de mandature

Mars

19/ Participation au Forum social La Brie Pratique (Brie Nangissienne)
24/ Participation au groupe de travail Communication dans le cadre du SDSF

Avril

4/ Lancement d'un nouveau service le Dispositif d'Accompagnement Social Mobile
14/ Lancement groupe de travail SDSF mené par l'Udaf

Mai

11/ Participation au Rdv de l'Enfant et des Familles à Torcy avec Lire et Faire Lire

Juin

14/ Assemblée Générale de l'Udaf 77 à la Ferme des Jeux de Vaux-le-Pénil

Juillet

1/ Journée cohésion entre tous les professionnels de l'Udaf 77 - moment convivial au Laser Game
20/ Organisation de l'action Partir en Livres à Souppes

Août

24/ Lancement de l'appel à candidature des représentants des usagers en établissement de santé

Septembre

17/ Séminaire Administrateurs
27/ Formation des représentants familiaux en CCAS

Octobre

3 & 6 / Rencontres des bénévoles Lire et Faire Lire
11/ Formation marketing associatif

Novembre

15/ Rencontre avec les bénévoles Info-Dettes
29/ Organisation d'une formation sur les Droits de l'Enfant
29/ Participation au Copil du SDSF

Décembre

14/ Organisation du Conseil des usagers par le service MJPM
16/ Moment convivial de fin d'année avec les professionnels
19/ Signature des accords sur le télétravail

Organisation de l'association



les associations membres

Gouvernance

les commissions internes
et thématiques

Organisation interne

les associations membres

Qu'est ce qu'une association familiale ?



Elles ont pour mission essentielle de défendre les intérêts des familles. Elles peuvent être affiliées à un mouvement familial national ou rester indépendante. Elles peuvent agir dans des domaines larges de soutien aux familles ou dans des domaines spécifiques tels que le handicap ou l'adoption.

Associations loi 1901, elles sont composées de parents et de familles et partagent le même objet sociétal.

Les associations familiales proposent de nombreux services aux familles (conseils aux consommateurs, accompagnement scolaire, accès aux droit, aides au niveau du logement, soutien à la parentalité, ...).

Les associations familiales sont membres actifs de l'Udaf 77.

Associations agréées en 2022 en tant qu'association familiale



Les organismes associés



Les membres associés sont les groupements à but familial, qui ne constituent pas des associations familiales au sens juridique du terme, mais qui exercent dans le département une activité de services aux familles. Les organismes associés œuvrent donc dans l'intérêt des familles à travers leurs actions.

Ils font partie intégrante du réseau associatif de l'Udaf 77. Ces associations sont associées aux travaux et actions de l'Union et peuvent proposer des représentants familiaux à l'Udaf.



L'Udaf 77 compte **54 associations familiales** locales ou départementales actives, représentant **4827 adhérents votants** et **12 229 suffrages familiaux**.



Partout dans le département, ce maillage associatif permet aux familles de trouver des réponses à leurs besoins (parentalité, formation, santé, consommation ...) et de s'engager pour les partager avec d'autres familles.

L'annuaire complet des associations est à retrouver sur notre site internet www.udaf77.fr

AFP La Bergerie

L'AFP la Bergerie est une association loi 1901, protestante baptiste.

En 2022, elle intègre la Fédération Départementale 77 des Associations Familiales Protestantes, désireuse d'étendre ses interventions au delà des murs de l'église. Trois grands axes marquent leurs actions :

- les aumôneries (2 EHPAD, 2 FAM et la Prison de Meaux) ; une trentaine de bénévoles effectuent des visites et des animations en ces lieux.
- l'accompagnement des enfants de l'église protestante la bergerie, vers des activités de socialisation (spectacles, sorties et autres loisirs).
- les missions à l'extérieur : soutien au Sénégal ; Projets humanitaire en Ukraine ; soutien au CCAS de Coulommiers (portage de repas, aide au course, action ville propre) ; Activités Extr'AIME ; ...

FR Trait D'Union Montois Bassée

FR Trait d'Union Montois Bassée est une association loi 1901, membre de la Fédération Départementale 77 des Familles Rurales.

Elle propose divers ateliers aux familles seine-et-marnaises : artistique, numérique, loisirs créatif, intergénérationnel, ...

L'association organise chaque année en novembre les "Journées de la Parentalité" en direction des familles et habitants du territoire Bassée-Montois. Des "Rendez-vous de la Parentalité" réunissent également habitants, parents et professionnels du territoire permettant réflexion, préparation et construction des journées au cours du mois de novembre.

Gouvernance



L'Udaf de Seine-et-Marne est une association loi 1901 gérée par plusieurs instances statutaires.

L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée générale est l'instance souveraine qui permet aux membres adhérents de contrôler l'activité de l'Union, de fixer les orientations et de renouveler les membres du conseil d'administration.

Mardi 14 juin 2022

à la Ferme des jeux de Vaux-le-Pénil

LE BUREAU

Le bureau veille à l'exécution des décisions du Conseil d'Administration, et par délégation contrôle le fonctionnement interne et le suivi budgétaire.

3 réunions

du Bureau



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Joëlle MORISETTI (jusqu'au 11/05/2022)

Président : Jacques MOREL (depuis le 31/05/2022)

Collège des Élus

Anne-Marie BECQUET - AF St Fageau-Ponthierry
Katy BOUCHARIN - AFL
Guy LATHÉLIZE - Familles Rurales
Philippe MARTIN - UFAL
Jacques MOREL - AFP
René RONJON - UFAL
Claude SAPIN - ADAPEI 77
Fabienne DJEDJE-SIAGRE - CSF
Diane SOLOGNE - Familles Rurales
Patrice THEVENY - AFL
Jean-Patrick ZUBALOFF - UFAL

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration assure le fonctionnement quotidien de l'union entre deux assemblées générales. Il met en œuvre les orientations de l'assemblée générale, prend les décisions en matière de politique familiale et assure la gestion de l'union et de ses services. Il est composé de deux collèges : le **collège des administrateurs élus** et le **collège des administrateurs désignés**, tous issus des associations familiales membres.

Le premier collège est élu par les associations familiales membres lors de l'Assemblée Générale. Il est renouvelable par moitié tous les deux ans. Le second collège est composé d'administrateurs désignés par les mouvements familiaux et se renouvelle tous les deux ans.

6 réunions

du Conseil d'administration

SEMINAIRE ADMINISTRATEURS

Les administrateurs de l'Udaf 77 se réunissent à chaque rentrée scolaire pour faire le point sur l'activité des services et définir les projets futurs avec les membres du réseau.

Samedi 17 septembre 2022

Collège des Désignés

Marie-Claire BACHET - APF
Béatrice FERNANDES - UNAFAM
Guylaine DEBOMY - CDAFAL
Monique DELABY - EFA
Jean-Jacques DANON - UFAL
Nadia HERVIEU - ADMR
Lydie LODIN - AF St Fargeau-Ponthierry
Nicole MULLER-VIVES - ADVC
Marie-Madeleine PATTIER - AFC
Benaïd SINI - CSF
Bernard SOHIER - Familles Rurales

les commissions internes



L'Udaf 77 met en place deux commissions statutaires – la commission de contrôle et la commission vie des services – ainsi qu'une commission des finances, afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association, et d'aborder certains sujets dans le détail pour en faire ensuite part à l'ensemble des administratrices et administrateurs. Les commissions internes sont composées d'administratrices et d'administrateurs volontaires et de salariés.



COMMISSION DES FINANCES

Cette instance prépare l'arrêté des comptes et des budgets en vue de leur validation par le Conseil d'Administration et par l'AG : budgets prévisionnels, investissements, suivi budgétaire, comptes administratifs.

COMMISSION DE CONTROLE

Cette instance est chargée de veiller aux règles de fonctionnement de l'Udaf : conformité des listes d'adhérents, examens des demandes d'agrément des associations et fédérations, préparation des élections à l'Assemblée Générale.

COMMISSION VIE DES SERVICES

Cette instance s'assure de l'application du projet associatif et de sa cohérence au cœur de l'Institution. Elle travaille aux projets des services et au développement des activités.

→ La commission des finances s'est réunie trois fois dans le cadre de la clôture des comptes, des travaux et des budgets prévisionnels.

→ La commission de contrôle s'est réunie deux fois, en février pour le contrôle des listes d'adhérents, en octobre pour l'étude d'agréments d'associations.

→ La commission vie des services s'est réunie deux fois dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement associatif et de l'étude des nouveaux textes statutaires.

les commissions thématiques

Les membres de ces commissions (administrateurs, représentants familiaux, membres des associations adhérentes, experts) ont pour rôle de travailler sur des thématiques pour **proposer des orientations au Conseil d'Administration**. Il s'agit en effet de faire remonter des besoins à faire valoir politiquement, d'alimenter et de justifier des prises de position dans l'objectif de défendre les intérêts des familles.

COMMISSION LOGEMENT ET CADRE DE VIE

Les travaux ont débuté au premier trimestre 2021 sur la thématique de l'Habitat Inclusif, en présence de représentants dans le champ du logement et d'associations membres dans le domaine du handicap. Lors de cette commission en 2022, *Initiatives 77* a présenté son dispositif de bail glissant.

1 réunion

10 membres

COMMISSION HANDICAP ET AUTONOMIE

Les travaux 2022 sont transverses à la commission logement avec la thématique de l'Habitat Inclusif et à la commission parentalité avec l'action des **garderies solidaires**. Ce travail est mené avec les associations spécifiques autour du handicap et de l'inclusion.

1 réunion

5 membres

COMMISSION PARENTALITÉ ENFANCE-FAMILLE

Les travaux de la commission portent sur le *Schéma Départemental des Services aux Familles* et sur le développement de la nouvelle action conventionnelle pour favoriser le répit parental : le déploiement de **garderies solidaires**.

1 réunion

4 membres



COMMISSION ACTION SOCIALE-SANTÉ

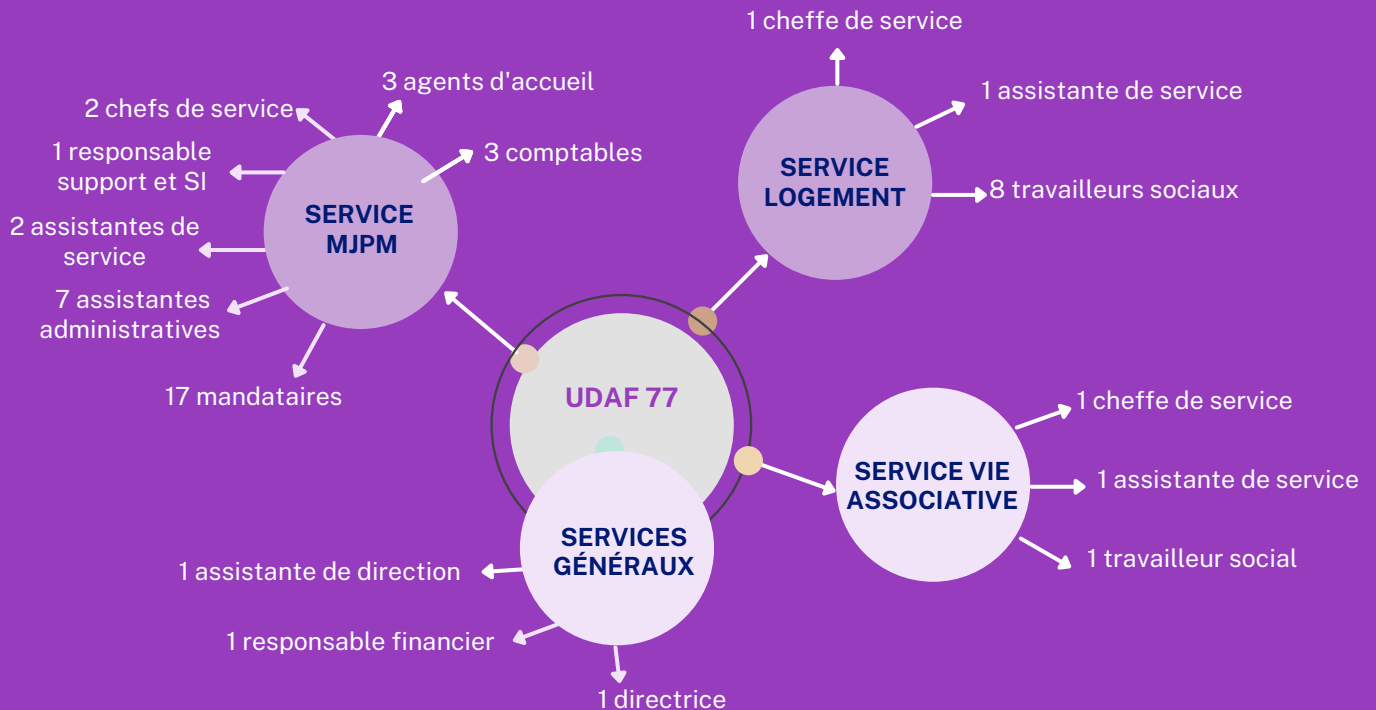
En novembre, l'Udaf 77 a participé à la réunion territoriale de concertation dans le cadre du **Conseil National de la Refondation en santé** initié en octobre dernier par François Braun, Ministre de la Santé et de la Prévention.

L'objectif est de réunir les citoyens, les professionnels, les élus pour réfléchir à un enjeu prioritaire sur les territoires : **améliorer l'accès à la santé dans chaque région**.

Le comité d'organisation en Seine-et-Marne rassemble, autour de la délégation de l'ARS, la CPAM 77, le Conseil Territorial de Santé, un représentant des établissements hospitaliers publics, l'AMF 77 et l'AMR 77. L'Udaf 77 était également invitée en tant que représentante des familles. A la suite, la *commission action sociale et santé* s'est réunie pour alimenter la consultation écrite proposée par le CNR. Grâce aux travaux de la commission, l'Udaf 77 a ainsi porté des propositions sur les thèmes suivants :

- La mise en place d'équipe mobile d'urgence psychiatrique
- Le développement des équipes mobiles rattachées aux Conseils Territoriaux des Professionnels de Santé
- Le recrutement et la fidélisation des internes en médecine
- Le répit des aidants
- L'accès aux soins des personnes vulnérables
- Soulager les services d'urgence en favorisant les entrées en service.

Organisation interne



Formation

830 heures de formations aux salariés dont :

- Accompagnement à la procédure de surendettement
- Améliorer son organisation et mieux gérer son temps
- Accompagnement budgétaire
- Gérer les personnalités difficiles
- Savoir lâcher prise et prendre du recul
- Les clés de la gestion de projet
- Développer sa performance relationnelle
- La MDPH et son dossier
- Aides financières à la CAF
- Incendie : manipulations extérieures
- Violences conjugales : comprendre pour agir
- etc.....



Formations & Diplômes

3 professionnels ont obtenu leur **Certificat National de Compétences** de mandataire judiciaire à la protection des majeurs en 2022.

Former & Accompagner

L'Udaf s'inscrit dans une démarche de développement des compétences et de l'emploi sur notre territoire en accueillant des **stagiaires** et des **alternants**.

- 4 stagiaires (IGAS EHESP, CESF, collégiens)
- 3 alternants (comptabilité, travail social, communication)

Vie des services

La direction et le Comité Social et Economique ont signé le 19 décembre 2022 l'accord relatif à la mise en place du **télétravail** ainsi qu'un avenant à l'accord d'entreprise relatif à l'**aménagement du temps de travail**.

↳ Mise en place d'une journée de télétravail hebdomadaire pour tous les métiers le permettant.

L'Udaf est engagé dans une démarche de mise en conformité des normes **RGPD**

↳ Désignation du DPO
Sensibilisation des équipes
Mise en conformité du site internet

Gestion des services

Logement et Cadre de vie

Service Accompagnement Social Lié au Logement

Service Aide aux Accédants à la Propriété en Difficulté

Service Action Logement

Accompagnement des vulnérabilités

Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

Animateur associatif
Point Conseil Budget
Parentalité et éducation

Service Vie Associative

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT (ASLL)



Missions du service

Proposer un **accompagnement individualisé** aux personnes en difficulté pour :

- améliorer les **conditions d'accès** et de **maintien dans un logement**
- développer les **capacités d'autonomie et d'intégration** des personnes accompagnées



Equipe

- 1** cheffe de service
- 1** assistante de service
- 4** travailleurs sociaux

Territoires d'action



Maison des Solidarités de Sénart
Maison des Solidarités de Coulommiers



Focus

- Les mesures ASLL sont confiées par les Maisons Départementales des Solidarités
- Les travailleurs sociaux participent une fois par mois aux **commissions ASLL** organisées par chaque MDS
- Les travailleurs sociaux participent à la **Commission des Impayés de Loyer** (CPIL) de Coulommiers
- Deux chefs de service participent aux **Commissions Départementales de Coordination des Expulsions Locatives** (CCAPEX nord et CCAPEX sud)

Accompagnement

134 foyers accompagnés



516 rencontres avec les familles

↳ **452** visites à domicile

64 rdv hors du domicile

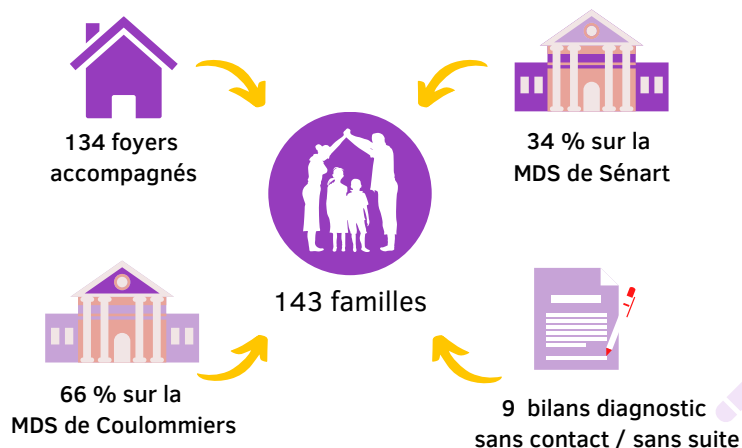
Partenaires

La procédure d'intervention



L'activité sur l'année

En 2022, le service a accompagné 134 foyers :



Qu'est-ce qu'un bilan diagnostic ?

Le bilan diagnostic réalisé avec les familles permet de déterminer l'action adéquate à mettre en œuvre, une mesure ASLL le cas échéant.

Les principales actions mises en oeuvre dans le cadre d'une mesure *ASLL*

● Action Educative et Budgétaire

Définir les priorités budgétaires
Mettre en place des échéanciers
Mensualiser les paiements de certaines factures
Réduire les charges non indispensables
Provisionner

● Ouverture de droits

Accéder, renouveler ou rétablir des droits sociaux auprès des principaux organismes sociaux : CAF, CPAM, MDPH

● Dossier de surendettement

Constituer un dossier de surendettement
Appréhender les correspondances avec la Banque de France
Mettre en place le plan définitif de réaménagement des dettes et crédit

● Aide Administrative

Trier et classer les documents
Lire et appréhender les courriers reçus
Souscrire une assurance habitation ...



Les travailleurs sociaux rendent compte de :

- 452 visites à domicile
- 64 rendez-vous hors domicile
- 1 133 correspondances
- 159 rendez-vous non honorés par les familles
- 12 participations aux commissions ASLL de Coulommiers
- 12 participations aux commissions ASLL de Sénart
- 3 réunions à la CPIL de Coulommiers
- Participation aux réunions de synthèse secteur Coulommiers

1133 correspondances, dont :

- 85 demandes d'aides financières en prêts et secours
- 28 demandes d'aides alimentaires
- 6 soutiens écrits à la procédure de surendettement
- 17 courriers visant l'ouverture ou le rétablissement de droits
- 7 enquêtes d'expulsion et assignation
- 1 demande de logement social, 3 recours DALO/DAHO

AIDE AUX ACCEDANTS À LA PROPRIÉTÉ EN DIFFICULTÉ (AAPD)



Missions du service

Proposer un **accompagnement individualisé** aux familles en accession à la propriété pour :

- leur permettre de conserver leur bien immobilier
- ou de le vendre dans les meilleures conditions lorsque la vente s'avère nécessaire au rétablissement de la situation



Equipe

- 1** cheffe de service
- 1** assistante de service
- 4** travailleurs sociaux

Focus

- Les mesures AAPD sont confiées par les **Maisons Départementales des Solidarités** et la **Caf de Seine-et-Marne**
- Ce **service spécifique et atypique** d'accompagnement des accédants à la Propriété existe depuis 1987
- Il répond à un besoin du **département** puisque attractif au niveau des **projets d'accession** à la propriété pour les familles
- Elles sont toutefois confrontées à la réalité avec des **budgets très contraints**, des taux d'intérêts qui ré-augmentent et dont la durée s'est allongée (20 à 25 ans)



Territoire d'action

Département de la Seine-et-Marne



Accompagnement

378 foyers accompagnés

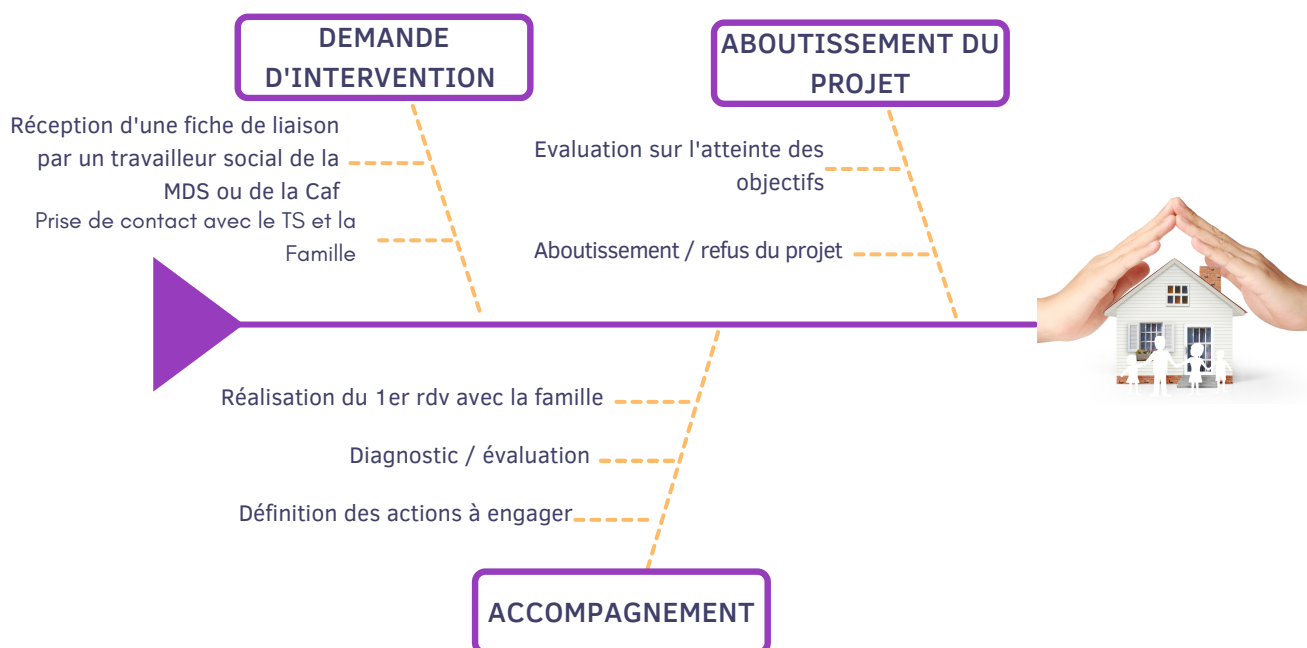


125 nouveaux foyers accompagnés

54 fins d'accompagnement dont 70 % pour aboutissement du projet

Partenaires

La procédure d'intervention

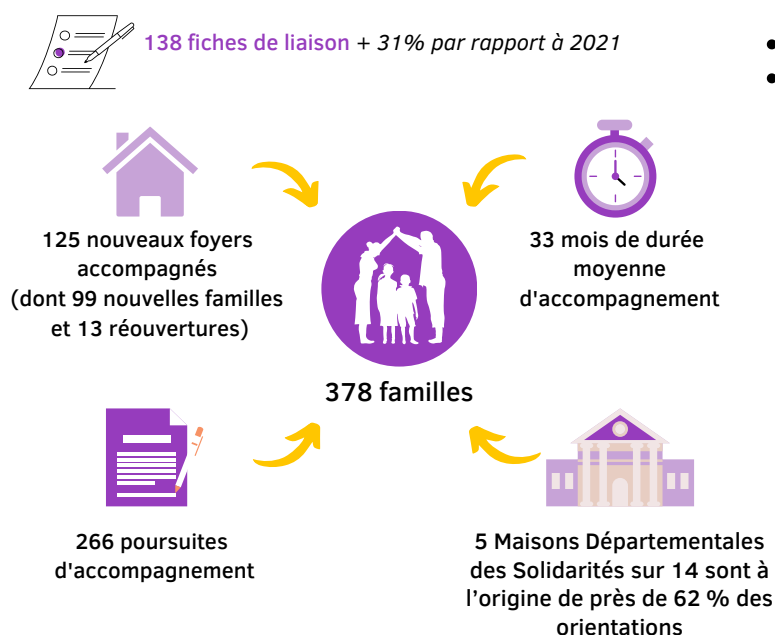


Spécificité de ce service AAPD

L'activité spécifique du service et son atypisme requièrent de la part des travailleurs sociaux y exerçant, des connaissances juridiques telles que :

- le droit de la consommation
- le droit bancaire
- le droit relatif aux saisies immobilières et aux procédures civiles d'exécution
- la procédure de surendettement
- le droit relatif au divorce, à la communauté de biens, aux solidarités de dettes

En 2022, le service a accompagné 378 foyers :



Les principales caractéristiques d'un accompagnement

AAPD

1er entretien

Evaluation approfondie
Mise en œuvre d'un projet d'actions concerté

Rencontres avec la familles

Les rencontres sont réalisées essentiellement à domicile
Des échanges téléphoniques réguliers

Accompagnement dans les démarches

Les travailleurs sociaux conseillent et accompagnent les familles dans leurs démarches administratives (ex, prêteur, huissier, Banque de France, ...)

Accompagnement global

Contacts avec de multiples partenaires
Accès aux droits
Soutien dans diverses procédures judiciaires ou administratives



Les travailleurs sociaux rendent compte de 1563 correspondances

- 92 demandes d'aides financières en prêts et secours
- 66 demandes d'aides matérielle
- 42 soutiens écrits à la procédure de surendettement
- 57 courriers auprès de la Justice
- 44 demandes de logement
- 11 familles en situation de précarité énergétique orientées vers la Caf 77

Question du relogement des personnes en accession à la propriété ?

Le relogement de ces familles dans le parc social est une réelle problématique sur le territoire.

A défaut de présentation de l'acte authentique de vente signé devant notaire (entraînant donc d'avoir quitté les lieux), les familles que nous accompagnons ne peuvent :

- ni être présentées en Commission Locale de Concertation
- ni être reconnues prioritaires dans le cadre des Accords Collectifs Départementaux
- ni être reconnues DALO
- ni être enregistrées sur la plate-forme du SIAO

Pour autant, elles ne présentent pas les garanties nécessaires pour se loger dans le parc privé.
Quelles solutions s'offrent alors à elle : le passage à la rue, l'éclatement de la cellule familiale, la rupture sociale... ?

ACTION LOGEMENT



Missions du service

Proposer un **accompagnement personnalisé** aux salariés locataires ou en accession à la propriété en difficultés financières

- par une prise en charge globale des problématiques rencontrées par les familles
- en sécurisant et pérennisant le toit familial



Equipe

- 1** cheffe de service
- 1** assistante de service
- 4** travailleurs sociaux



- Partenariat engagé depuis 2013 dans le domaine spécifique de l'accompagnement des salariés en difficulté



Territoire d'action

Département de la Seine-et-Marne

Le groupe Action Logement met en œuvre depuis 60 ans, la participation des employeurs à l'effort de construction, participant ainsi au financement du logement ainsi qu'aux parcours résidentiels des salariés des entreprises. Leur service d'accompagnement social dénommé CIL-PASS ASSISTANCE a pour objectif de favoriser l'accès ou le maintien dans le logement des salariés grâce à un réseau de conseillers sociaux présents dans chaque délégation régionale.

Accompagnement

70 foyers accompagnés



- 61** locataires
- 9** accédants à la propriété
- 5** non-adhésion au dispositif

Partenaire

La procédure d'intervention

- Organisation d'un rdv tripartite suite à la demande d'intervention du service
- **Signature du contrat** avec l'usager suite à la présentation de l'accompagnement et à la **définition des besoins**
- Mise en œuvre de l'accompagnement
- Réalisation de **bilan intermédiaire** transmis à Action Logement
- Poursuite de l'accompagnement
- Réalisation d'un **bilan final** avec décision sur l'arrêt ou le renouvellement de l'accompagnement
- L'accompagnement peut être renouvelé plusieurs fois, sans excéder 24 mois maximum.



Les 61 locataires ont été accompagnés dans le cadre d'un projet visant soit :

- **L'accès** à un logement :
 - Soutenir les personnes accompagnées dans la recherche d'un nouveau logement
 - Accompagner les bénéficiaires à l'entrée dans les lieux d'un nouveau logement
- **Le maintien** dans le logement de manière pérenne

Les difficultés rencontrées par les familles sont diverses. Néanmoins, trois problématiques émergent :

- Des difficultés ou absence de **gestion budgétaire** pour 25 % des bénéficiaires
- Une situation d'endettement ou de **surendettement** pour 22 %
- Des **difficultés administratives** (ouverture de droits, ...) pour 17 %

Fin d'accompagnement

↳ 28 fins d'accompagnement en 2022 avec 83% des objectifs atteints ou partiellement atteints

Sur l'année 2022, nous avons essentiellement mené des mesures d'Accompagnement Social Individualisé (ASI) maintien : **82%** d'ASI maintien contre **18%** d'ASI Accès.

Le service a également accompagné **9 familles** dans le cadre d'un accompagnement aux accédants à la propriété en difficulté.

Chaque projet d'accompagnement est personnalisé et vient répondre aux besoins et attentes hétérogènes des personnes rencontrées.

Les principales actions mises en oeuvre



- Soutien dans l'ouverture de droits
- Accompagnement à la procédure de surendettement
- Accompagnement aux moyens de défense pour les audiences
- Intervention auprès des créanciers
- Soutien d'aides financières, matérielles et alimentaires

MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS



Missions du service

- Mettre en œuvre des **mesures juridiques** pour protéger la personne accompagnée et/ou son patrimoine
- S'assurer que la dignité, les droits fondamentaux, la volonté des personnes protégées soient respectées
- Agir dans plusieurs domaines de la vie quotidienne



Equipe

2 chefs de service

2 assistantes de service

1 responsable support et SI

3 agents d'accueil

3 comptables

17 mandataires

7 assistantes administratives



Territoire d'action

Département de la Seine-et-Marne

Accompagnement

1137 mesures exercées



Focus

- Rédaction du projet de service
- Démarche d'auto-évaluation du service dans le cadre de l'amélioration continue
- Stabilisation de l'équipe de mandataire à la fin de l'année
Plus value de la fonction des moniteurs éducateurs au sein de l'équipe
- Accent sur la participation des usagers avec l'organisation d'un comité des usagers et d'une enquête de satisfaction
- Changement de logiciel pour la gestion comptable > 1 seul outil pour gérer l'intégralité de la mesure

Partenaires

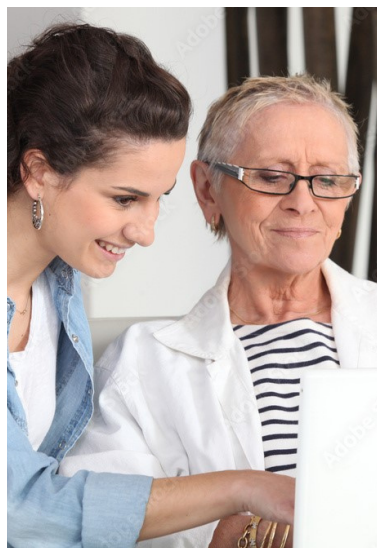
Les différentes mesures exercées par l'Udaf 77

LA SAUVEGARDE DE JUSTICE 41

est une mesure de protection de courte durée. Elle permet à un majeur d'être représenté pour accomplir certains actes de la vie courante. La personne conserve l'exercice de ses droits.

Il existe 2 types de mesures de sauvegarde de justice : une médicale et une judiciaire (prise par le juge).

La sauvegarde de justice ne peut dépasser 1 an, renouvelable une fois sur décision du juge.



LA CURATELLE 603

Le juge peut prononcer pour une durée limitée une curatelle pour toute personne qui a besoin d'être assistée d'une manière continue dans les actes importants de la vie civile.

La protection peut porter à la fois sur la personne et sur ses biens, ou sur l'un de ces deux aspects.

Il existe plusieurs degrés de curatelle.

LA MESURE D'ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE 16

concerne toute personne majeure qui perçoit des prestations sociales et éprouve des difficultés à gérer ces prestations.

La MAJ est destinée à rétablir l'autonomie de la personne dans la gestion de ses ressources. Elle conserve tous ses droits.

La durée de la MAJ est fixée par le juge et ne peut excéder 2 ans, renouvelable une fois.

LA TUTELLE 456

concerne toute personne qui doit être représentée d'une manière continue dans les actes de la vie civile (du fait de l'altération de ses facultés mentales).

Elle peut porter à la fois sur la personne et sur ses biens ou sur l'un de ces deux aspects.

Le juge peut énumérer, à tout moment, les actes que la personne peut faire seule ou non, au cas par cas.



LES DIFFÉRENTS DOMAINES D'ACTION



Démarches administratives

- Suivi de la situation de la personne protégée
- Ouverture et maintien des droits

Gestion financière

- Etablir le budget
- Veiller au règlement des charges
- Répondre aux urgences quotidiennes
- Reverser l'excédent du budget à la personne protégée

Patrimoine

- Sécuriser et gérer le patrimoine financier et bancaire
- Entretenir le patrimoine immobilier

Justice

- Lien avec le juge dans le cadre de la mesure confiée
- Assister et conseiller la personne dans le cadre d'une procédure judiciaire

Santé

- Suivi des droits
- Travail avec les professionnels de santé dans le respect de la volonté de la personne

Accès et maintien dans le logement

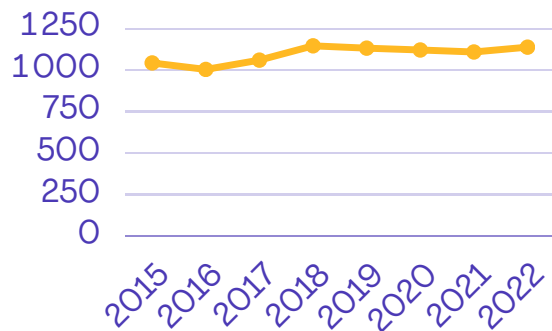
- Accompagner la personne dans ses choix
- Suivi administratif (location, achat, vente)
- Coordonner les interventions pour la personne protégée

L'activité sur l'année

Durant l'année, le service a géré un stock de **1137 mesures** dont **164 nouvelles mesures**



Nombre de mesures par année depuis 2015

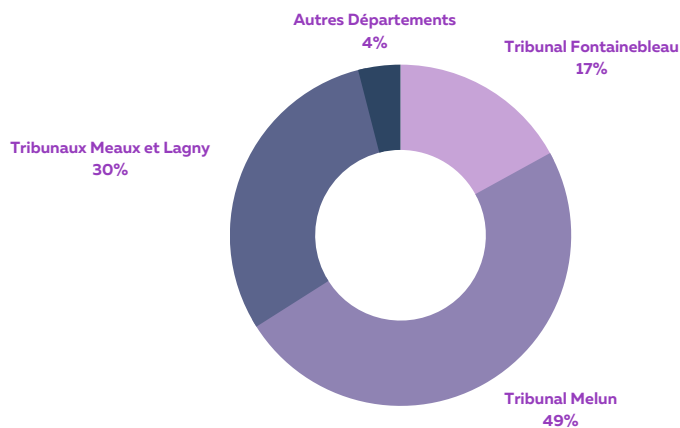


Nous observons une hausse des prises en charge par rapport à 2021. Cette augmentation est notable au niveau des mandats spéciaux et des sauvegardes de justice qui nécessitent une réactivité importante de la part du service.

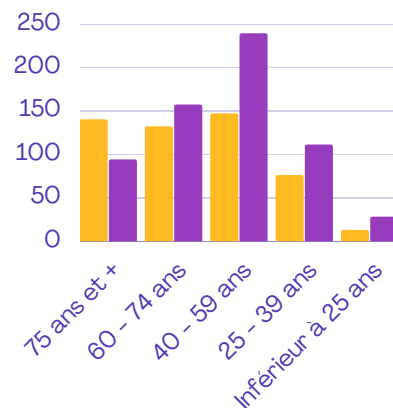
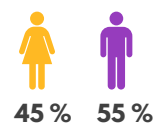
Au cours de l'année, **137 mesures** ont pris fin aux motifs de :

- décès pour 63 personnes protégées
- 42 dessaisissements (cause éloignement géographique)
- 28 mainlevées
- 4 caducités

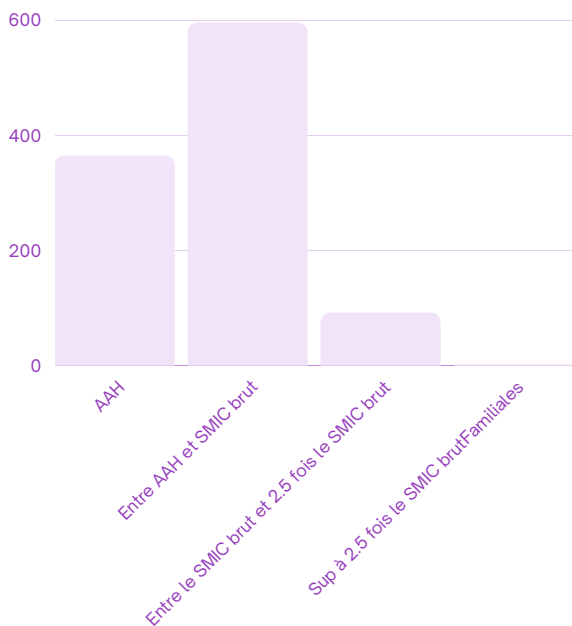
Répartition des 1137 mesures confiées en 2022 par Tribunal Judiciaire



Profil des usagers



Répartition des mesures gérées par niveau de ressources



Le niveau de revenu est globalement faible, 84,5% des personnes protégées ont un niveau de ressources inférieur au SMIC.

Lieu de vie des personnes protégées



vivent à domicile



vivent dans un établissement médico-social

Le Service Accueil

1126

visites et accueils d'usagers sur site en 2022



L'accueil téléphonique est réalisé par 2 agents d'accueil. Le 3ème agent s'occupe de l'accueil physique des usagers et de la gestion du courrier

200

appels téléphoniques reçus en moyenne chaque jour



101 529

courriers numérisés et indexés

55021

courriers émis



Le Pôle comptabilité

Au 31 décembre 2022, le montant des avoirs gérés pour le compte des majeurs protégés était de :

- Pour les comptes de placement : 31 642 371 €
- Pour les comptes de fonctionnement: 14 774 256 €

> un total de 46 416 627 €

Ces sommes intègrent toutes les écritures de l'année 2022, comptabilisées jusqu'au 24/03/2023.

L'unité comptable du service a émis :

- 489 lettres chèque pour 91 652 €
- 63 755 virements pour 13 048 729 €
- Elle a également réceptionné 31 195 virements pour un montant total de recettes de 16 806 807 €.

Le projet de service 2022

Le **projet de service** permet d'impulser une dynamique collective et participative en réinterrogeant nos pratiques organisationnelles et en définissant vers quoi nous souhaitons aller dans les 5 années à venir.

Cette démarche est étroitement liée à celle de l'**autoévaluation** puisque nous devons décrire nos pratiques, les évaluer et réfléchir à des axes d'amélioration.

Le projet de service est donc issu du fruit de toutes ces réflexions à partir des **9 thématiques** suivantes : **bienveillance et éthique, droits de la personne accompagnée, expression et participation de la personne accompagnée, co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement, accompagnement à l'autonomie, accompagnement à la santé, continuité et fluidité des parcours, politique des ressources humaines, démarche qualité et gestion des risques.**

L'amélioration continue

La **démarche d'amélioration continue** de l'établissement est pilotée par le COPIL qualité qui s'est réuni **4 fois** cette année. Cette instance est composée d'une comptable, d'une assistante, de 2 délégués, d'un chef de service, de la cheffe de projet et de la direction.

Le **COPIL** s'appuie sur le plan d'amélioration, document vivant nourri de tous les sujets remontés par le terrain comme l'enquête de satisfaction, le Conseil des Usagers, le DUERP, les événements indésirables et les réflexions des groupes de travail mis en place cette année pour l'autoévaluation et le projet de service. Il valide les décisions et fait évoluer le plan d'amélioration en fonction des évolutions du service.

La démarche d'**autoévaluation** effectuée cette année nous a permis de nous préparer à l'évaluation externe prévue en 2023.

9 groupes de travail ont donc été menés à partir des thématiques citées plus haut. Cette démarche a alimenté également les réflexions autour du projet de service.



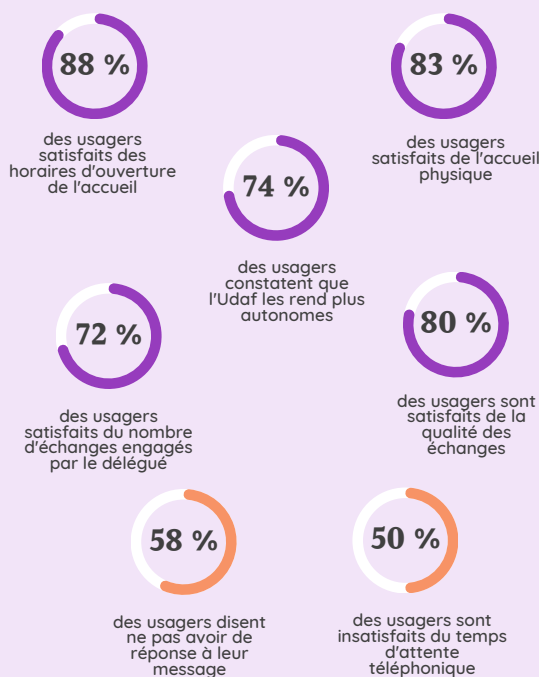
Les 4 grands axes du projet de service :

- > Développer l'offre de service et la participation des usagers
- > Mener une stratégie qualité
- > Développer les partenariats
- > Mener une stratégie de développement durable

La participation des usagers

L'enquête de satisfaction

- > 731 questionnaires adressés (hors EHPAD, ESM belges, MAS)
- > 24 % de participation à l'enquête



Le conseil des usagers

Le conseil des usagers a eu lieu en fin d'année. On remarque une **nette hausse** de la participation avec 12 personnes protégées présentes. Cela témoigne de leur implication.

Les échanges ont porté sur les résultats de l'enquête de satisfaction de l'année précédente, la mesure de protection et la validation des nouveaux horaires de l'accueil avec une ouverture plus grande sur la pause méridienne (9h30-12h30 / 13h30-16h30).

Le service Vie Associative

ACTION FAMILIALE & SERVICES AUX FAMILLES



Missions du service

Le service assure des missions essentielles au **fonctionnement associatif**, à la **coordination du réseau des bénévoles** Unaf 77 et au **développement de service aux familles**.

- animateur associatif
- coordinateur du réseau des représentants familiaux
- coordinateur d'actions et services en soutien des familles



Equipe

- 1 cheffe de service
- 1 assistante de service
- 1 travailleur social

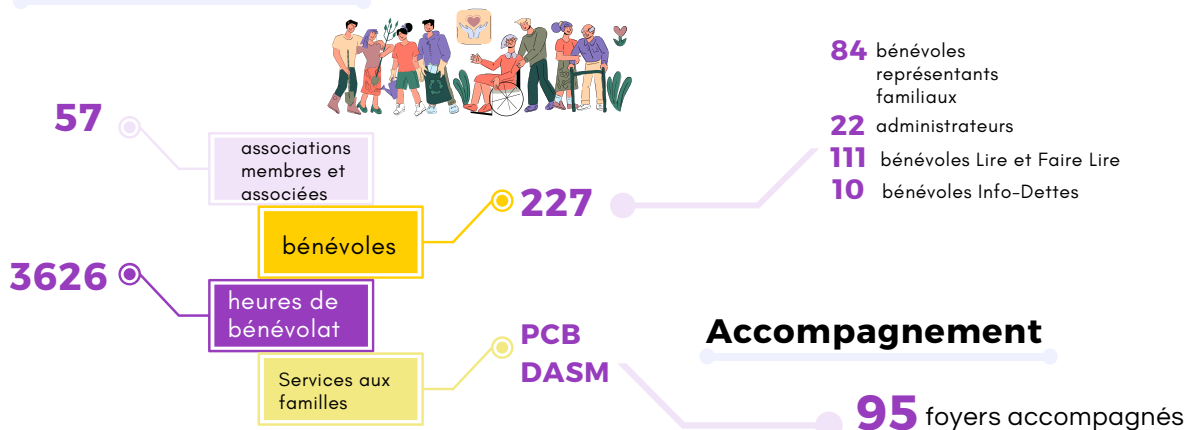
Focus

- Mise en oeuvre de la nouvelle **Convention d'Objectifs Unaf-Udaf 2022-2025**
- Développement de l'**appui** et l'**accompagnement** aux associations membres
- Création d'un nouveau service : le **Dispositif d'Accompagnement Social Mobile**
- **Plan de formations** accentué proposé au réseau des bénévoles
- Nouvel **Outil Contributions** pour quantifier l'engagement des bénévoles

Territoire d'action

Département de la Seine-et-Marne

Réseau associatif



Partenaires





Animer

Le réseau associatif

Organisation de la gouvernance

Le service de la Vie Associative organise :



- les réunions du Bureau
- les réunion du Conseil d'Administration
- l'Assemblée Générale
- les commissions internes et les commissions thématiques

Développement associatif


Dans le cadre de son Plan Local de Développement Associatif (PLDA), l'Udaf 77 engage un travail au niveau de son réseau associatif à travers quatre orientations :

- **Animer** en créant des temps d'échanges, de rencontres, de formations en direction du réseau d'associations et de bénévoles
- **Réactiver** en identifiant les besoins des associations, si possible en lien direct avec leurs fédérations, et en y apportant des solutions
- **Accueillir** en favorisant la mise en place d'actions inter-associatives et pérenniser l'engagement des bénévoles
- **Prospecter** pour développer son réseau d'associations, les représenter, les accompagner, les valoriser.

Des actions menées par le service

10 rencontres avec les associations du réseau pour échanger sur les besoins et les perspectives communes

3 accompagnements débutés avec 3 associations : aide à la demande de subvention, à la rédaction de bilan, au développement d'actions, à la communication, ...

 Travail étroit avec la Fédération des Familles Rurales et le CDAFAL

8 rencontres avec de nouvelles associations

1 formation marketing associatif

SDJES participation au groupe de travail Associations Têtes de réseaux

03/12/2022 participation à la Journée départementale des bénévoles

Appui et soutien au réseau associatif

A travers un accompagnement renforcé de son réseau, l'Udaf 77 souhaite :

- Apporter une aide technique et structurante aux associations de son réseau
- Participer à la montée en compétences des bénévoles
- Mobiliser de nouveaux bénévoles sur des actions de l'Udaf et sur des actions inter-associatives
- **Faire réseau** et dynamiser les actions associatives du territoire seine-et-marnais à travers la mise en place de temps forts.



A l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, l'Unaf, les Udaf, les Uraf, les associations familiales célèbrent leurs bénévoles et leur disent « Merci pour les familles »



Défi associatif, Inn'Ovation Famille

✓ 11 & 18 mars 2023



En octobre 2022, l'Udaf 77 a lancé sa 1ère édition du **Défi Inn'Ovation Famille**. Dédié aux associations seine-et-marnaises, ce défi a pour objectif de favoriser le développement de projet associatif en proposant aux participants un accompagnement et un soutien technique durant 2 jours. Les participants seront ainsi accompagnés par des experts et bénéficieront de temps d'échanges et de formations pour développer leur projet qui devra favoriser l'inclusion sociale et/ou culturelle des familles seine-et-marnaises.

Trois lauréats se verront récompensés d'un prix (1000€, 2000€, 3000€) et d'un accompagnement, de la part de l'Udaf 77, dans la mise en œuvre de leur projet.



Porter la voix des familles

Le réseau des représentants familiaux

Depuis l'ordonnance du 3 mars 1945, les unions d'associations familiales sont habilitées à

“ Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des familles, notamment désigner ou proposer les délégués des familles aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institués par l'Etat, la région, le département, la commune. ”

Les représentants bénévoles de l'Udaf 77 interviennent auprès des pouvoirs publics (Conseil Départemental, communes, intercommunalités) pour évaluer et co-construire les politiques en faveur des familles. Ils représentent toutes les familles et défendent leurs intérêts dans près de 100 organismes départementaux.



Les représentations couvrent **tous les domaines de la vie quotidienne**

Santé - Droits des familles

- 8 représentants administrateurs à la **CAF 77**
- 2 représentants administrateurs à la **CPAM 77**
- 2 représentants administrateurs à la **MSA**
- 64 représentants administrateurs en **CCAS**
- 1 représentante au **Conseil territorial de Santé**
- 4 représentants dans les **Commissions des usagers**
- 1 représentant à la **Commission de surendettement**
- 1 représentant administrateurs à l'**URAF**

Parentalité - Protection de l'Enfance - Éducation

- 2 représentantes au **Conseil des Familles**
- 2 représentantes à la **Commission d'Agrément des Familles Adoptives**
- 1 représentante à l'**Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance**
- 4 représentants au **Jury funéraire**
- 1 représentante à la **Commission d'Information et de Sélection d'appel à projet social**
- 2 représentantes au **Comité Départemental des services aux familles**
- 2 représentantes des familles au **Comité Départemental des services aux familles**
- 1 représentante au **Conseil Départemental d'Accès aux Droits**

Logement et cadre de vie

- 2 représentants aux **CCAPEX**
- 2 représentantes administratrices à l'**ADIL 77**
- 1 représentante administratrice à **Habitat 77**
- 1 représentant administrateur à **Confluence Habitat**
- 1 représentante administratrice à **Val Du Loing Habitat**
- 1 représentante au **PDALHPD**
- 2 représentants administrateurs à **SOLIHA**
- 3 représentants aux **Commissions communales des Services Publics** (diverses communes)
- 1 représentant à la **Commission Départementale de Sécurité Routière**
- 1 représentant de la **Commission Locale des transports publics particuliers de personnes**
- 1 représentant de la **Commission Départementale des Taxis et Voitures de petite remise à Torcy**
- 1 représentant de la **Conférence Intercommunale du Logement de Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart**



Animer le réseau des représentants familiaux

L'Udaf accompagne les représentants dans leur mission, afin de leur permettre d'investir au mieux leur mandat. Les représentants, quant à eux, font remonter des informations sur leur représentation. Il s'agit ainsi d'un véritable engagement mutuel.

Des échanges mutuels pour porter la voix des familles

Diffusion des informations vers les représentants, à travers :

- l'envoi de la Newsletter de l'Udaf 77
- l'envoi de lettres d'informations de l'Unaf relatives au domaine dans lequel ils interviennent
- l'abonnement à la revue *Défendre les familles*

Organisation de temps d'échanges et de formations par des :

- Rencontres entre les représentants, le service de la vie associative et les administrateurs et administratrices pour suivre les représentations, relever les difficultés éventuelles, et permettre une cohérence de discours
- Formations en fonction des besoins identifiés permettant de mieux appréhender le rôle de représentant



2022 / RENOUELEMENT DE
MANDATS CPAM - CAF - CDU

1 formation représentants en CCAS - Perfectionnement

2 nouveaux représentants au Comité Départemental des Services aux Familles et désignation de 2 représentantes des familles (parents)

8 nouveaux représentants à la CAF

2 nouvelles représentantes familiales à la CPAM

4 nouveaux représentants des usagers

Zoom sur les représentants des usagers en établissement de santé

Paroles de **Monique DELABY**

Représentante l'Udaf 77 et légitime à porter la voix de l'ensemble des familles seine-et-marnaises, je préside la commission des Usagers à l'Hôpital de Melun depuis 2016 - année du nouveau décret sur les Commissions des Usagers - mais engagée depuis de nombreuses années dans les anciennes instances nommées CRUQPC.

Je contribue ainsi activement à la prise en charge des patients en siégeant tout d'abord à cette instance composée de professionnels de santé (médicaux et para médicaux), du directeur, de la direction de la qualité avec d'autres représentants des usagers issus d'associations spécifiques de malades en analysant par exemple les réclamations et en participant aux médiations. La commission fait ainsi remonter les besoins et les attentes des usagers auprès des différents pôles. Cette représentation me permet aussi de siéger aux nombreuses instances et groupes de travail de l'établissement portant, par exemple, sur la bientraitance, l'éthique, la qualité, la sécurité des soins etc.

Selon moi, la prise en compte de la qualité du service rendu, la bientraitance, le respect des personnes dans leurs choix, leurs besoins, leur écoute et l'égalité des droits sont essentiels pour porter leur parole par le dialogue, la défense, et les échanges concrets et bienveillants avec l'administration, les médecins et tout le personnel de l'établissement.

Notre rôle est donc essentiel. Je suis très fière des différents dispositifs que nous avons réussis à mettre en place à l'Hôpital tels que :

- la création de la Maison des usagers en 2018, lieu d'écoute, de conseil et d'échange avec des représentants des associations de malades ou des associations d'aides à la personne
- Le dispositif « patients-famille » qui, grâce aux bénévoles, a pour but de rendre service aux patients.
- L'action ciblant une réduction des réclamations concernant les pertes des objets personnels des patients
- La sollicitation d'un projet autour des axes d'amélioration élaboré par le service des urgences





Donner avis aux pouvoirs publics

Le schéma départemental des services aux familles

L'Udaf 77 participe au COPIL du SDSF et à différents groupes de travail inhérents au schéma. En 2022, l'Udaf a activement participé aux groupes de travail autour de la communication et a animé l'un d'entre eux *Offres et conseils de la vie quotidienne* à travers l'axe *Mieux Informer les familles*.

La fin de l'année était consacrée également à la préparation de la 2ème édition de la *Semaine des Services aux Familles* programmée en avril 2023.

Le schéma directeur logement et cadre de vie (pilote CAF)

L'Udaf, signataire du *Schéma Départemental Directeur Logement et Cadre de vie 2021-2026*. Dans ce cadre, l'Udaf réaffirme son engagement aux services des familles dans le domaine du logement à travers ses représentants familiaux qui oeuvrent dans le domaine du logement et de ses services d'accompagnement social des familles en difficulté.

Le conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie

L'Udaf 77 participe en moyenne à deux réunions annuelles du CDCA.

Le conseil départemental de l'Accès aux droits

L'Udaf 77 participe au Conseil d'Administration du CDAD, deux par an.

Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD)

L'Udaf 77 a participé à la rédaction du référentiel relatif à la prévention des expulsions, 2 réunions annuelles.

Zoom sur le groupe de travail

"Offres et conseils de la vie quotidienne" animé par l'Udaf 77

Ce groupe était composé de représentants de la Caf, de la CPAM, du Département, de la Fédération des Familles Rurales et de l'Udaf. Ils ont travaillé sur la notion de *vie quotidienne*, ont identifié les offres de service existantes et les ressources pour y accéder et ont proposé un livrable recensant ces offres de service.

- > 3 réunions physiques
- > des entretiens téléphoniques réalisés
- > 2 supports créés



Le Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sport

Participation au groupe de travail Structuration de la Vie Associative départementales avec les associations Têtes de Réseaux.

L'Udaf 77 participe activement, depuis le troisième trimestre 2022, à ce nouveau groupe de travail mené par la SDJES à qui revient la compétence vie associative. L'objectif est de mener un travail commun, à travers la réunion de multiples têtes de réseaux associatives, autour de la structuration de la vie associative en Seine-et-Marne. Il s'agit de mieux connaître les associations, de mettre en valeur leurs actions et leurs bénévoles. En 2022, nous avons débuté un travail autour de la rédaction d'une charte commune.





Développer des services aux familles

La précédente Convention d'objectif Unaf-Udaf a pris fin en 2021. Une nouvelle convention d'objectifs a donc été proposée aux Udaf couvrant la période 2022-2026. Plusieurs axes de travail et thématiques ont été proposés. Le Conseil d'Administration s'est positionné sur 3 actions. Conforté par le succès de l'action *Lire et Faire Lire*, les administrateurs ont choisi de poursuivre cette action en étendant toutefois les publics. Il en est de même avec l'action d'accompagnement budgétaire. L'action parentalité s'est vue elle complètement repensée motivée par la volonté d'accompagner les parents en leur proposant des temps de répit. L'Udaf 77 a donc pour objectif de développer un nouveau service aux familles à travers son projet de garderie solidaire.

Favoriser le répit parental

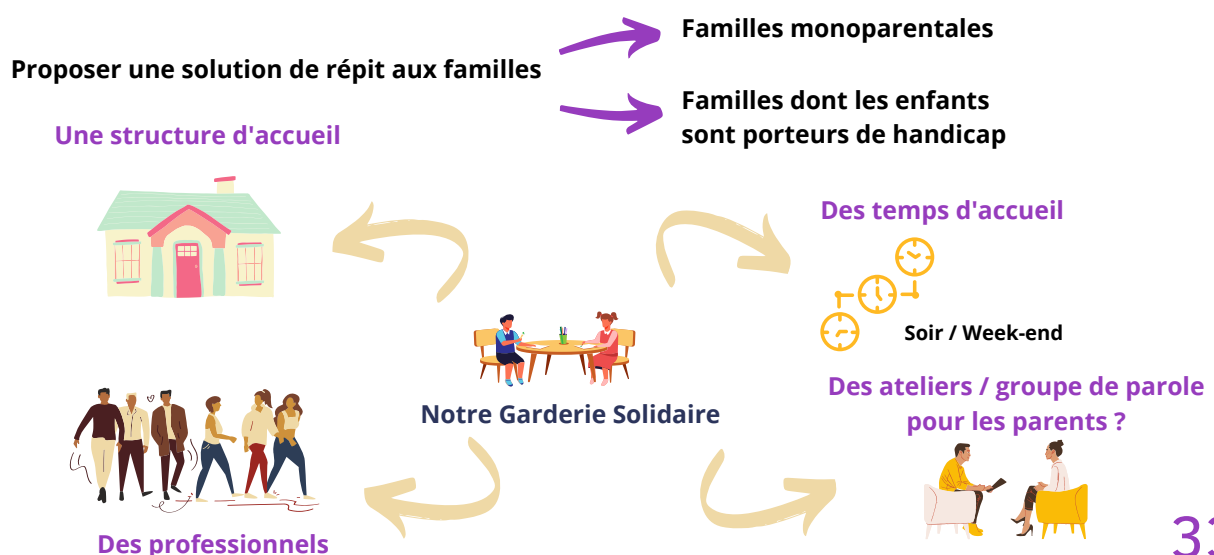
L'action visant à mettre en œuvre des **garderies solidaires** a pour objectif de **soutenir et accompagner les familles monoparentales et les familles dont les enfants sont porteurs de handicap** en leur proposant un mode de garde pour leur(s) enfant(s) âgé(s) de 0 à 12 ans au sein de structures d'accueil mises à disposition.

Ces garderies solidaires s'inscrivent dans une volonté de soulager les parents et de leur accorder un temps de répit ou de combiner temps de répit et de partage avec leur enfant, à des horaires dits **atypiques**, soit durant le week-end soit en fin d'après-midi en semaine. A travers cette offre de service, l'Udaf souhaite contribuer à **préserver l'équilibre familial et prévenir le burnout parental**, pouvant engendrer de nombreuses conséquences pour les parents, les enfants, la vie familiale et professionnelle. Ce dispositif vise également à favoriser l'échange et les liens sociaux.

L'année 2022 a permis de réfléchir au modèle de garderie solidaire souhaitée, définir le public cible et mobiliser des partenaires.

 *La Fédération Départementale des Familles Rurales souhaite s'associer au projet*

Principes des garderies solidaires imaginées par l'Udaf 77



Partager la lecture

Lire et Faire Lire (LFL)

Lire et Faire Lire est un **programme éducatif d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle** inspiré d'une action menée à Brest depuis 20 ans.

A la demande des **structures éducatives, culturelles ou sociales** et en cohérence avec leurs pratiques pédagogiques, des bénévoles de plus de cinquante ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants fréquentant ces structures pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature.

En 2022, les lectures des bénévoles dans les structures d'accueil ont pu reprendre normalement, et ce malgré une situation sanitaire toujours fragile.

Les **enfants** ont retrouvé - pour leur plus grand bonheur - les bénévoles LFL accompagnés de leur kyrielle de livres.

Les deux coordinations départementales (La Ligue de l'Enseignement et l'Udaf) ont proposé aux bénévoles des **rencontres et formations** tout au long de l'année scolaire 2021/2022. Un format en visio-conférence a même été expérimenté avec des bénévoles intervenant exclusivement auprès d'enfants âgés de 0 à 3 ans.

L'Udaf 77 s'est inscrite cette année encore dans plusieurs **événements publics** : en mai dernier, en proposant des lectures aux enfants de centre de loisirs, dans le cadre du *Rendez-vous de l'enfant et de la famille* organisé par la commune de Torcy ; ou encore, en co-organisant avec le centre social de Souppes-sur-Loing "la Passerelle", l'évènement estival annuel *Partir en Livre*.

Une soixantaine d'enfants ont pu alors bénéficier des lectures des bénévoles LFL, lors de ces animations.

Lire Ensemble

Lire ensemble est une action coordonnée par l'Udaf, qui propose à des bénévoles d'**animer des séances de lecture auprès de personnes en situation de vulnérabilité**, accueillies en structures ou vivant à domicile. Les séances de lecture sont co-construites avec les structures accueillantes afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées.

L'Udaf 77 s'est inscrite dans cette action dans le cadre de la nouvelle convention d'objectifs 2022-2026, proposée par l'Unaf en fin d'année.

Lors du forum des associations de Dammarie-les-Lys, nous avons rencontré l'**association Valentin Haüy** dont les adhérents membres sont des personnes malvoyantes ou aveugles. Après présentation de l'action, un partenariat débutera en 2023.

Une campagne de communication sera également lancée courant 2023 afin de permettre à *Lire Ensemble* d'avoir la visibilité qu'elle mérite et lui permettre de se faire ainsi connaître sur le territoire.

L'action en quelques chiffres

111

bénévoles actifs

58

structures conventionnées

900

bénéficiaires

12

rencontres dont 9 formations

5380

heures de bénévolat



Partenariats



Structures d'accueil gérées par la coordination Udaf 77

Elles nous ont rejoints cette année :

Crèche Jacqueline Bonjean à Dammarie-les-Lys / Crèche les Tanneurs à Lagny-sur-Marne / Micro-Crèche Au Château des Bambins à Jossigny / Micro-Crèche Le p'tit nid doux à Melun / La MAM de Conches-sur-Gondoire / Crèche Les Moussaillons à Saint-Mammes / Crèche La Forêt Enchantée à Champs-sur-Marne / Crèche La Farandole à Moret-Loing-et-Orvannes

Retrouvez-nous aussi dans les communes suivantes :

Courtry / Mée-sur-Seine / Moisenay / Moissy-Cramayel / Pontault-Combault / St-Germain-sur-Morin / Torcy / Villiers-Saint-Georges / Communauté de communes de Moret-sur-Loing

L'accompagnement budgétaire

L'Udaf de Seine-et-Marne bénéficie d'une véritable expertise en matière d'accompagnement budgétaire. Nos compétences relèvent de plusieurs champs : l'accès aux droits, l'action éducative et budgétaire, ou encore l'aide administrative. Notre réseau est composé de professionnels et de bénévoles formés spécifiquement à la procédure de surendettement. Ainsi, cette action se déploie à travers 3 dispositifs.

Point Conseil Budget



En 2020, l'UDAF de Seine-et-Marne a obtenu le label **Point Conseil Budget** pour les communautés de communes du Provenois et de la Bassée-Montois.

En développant un maillage territorial fort, l'Udaf 77 déploie son **Point Conseil Budget** avec les structures sociales de la Seine-et-Marne dans une logique de complémentarité. Le PCB vise à proposer un **accueil inconditionnel**, un **diagnostic budgétaire**, un **accompagnement social et budgétaire** aux personnes en difficultés.

En complément de l'accompagnement individuel, l'Udaf 77 organise des **animations collectives**. Ces ateliers ont pour objectif de sensibiliser les participants à la gestion de leur budget et de les informer sur leurs droits. Cette forme d'intervention permet de travailler davantage l'aspect préventif et de développer l'axe éducation budgétaire.

Dispositif d'Accompagnement Social Mobile

Fort de cette expérience et de besoins identifiés en zone rurale, l'Udaf a souhaité développer un nouveau service - le **Dispositif d'Accompagnement social Mobile** - soutenu par la Caf 77.

L'objectif est de proposer un accompagnement social de proximité en *allant vers*, dans des territoires plutôt isolés et éloignés des services sociaux existants. A travers cette démarche, l'enjeu est d'identifier des personnes non connues des services sociaux et ainsi de **favoriser l'accès aux droits** et de mettre en oeuvre un accompagnement social approprié pour **rééquilibrer le budget familial**.

Nous avons donc développé des permanences hors-les-murs dans des CCAS, des centres sociaux, des Points d'Accès aux droits.

Info-Dettes

L'Udaf coordonne avec l'**AFL de Vaux-le-Pénil** le réseau de bénévoles **Infos-Dettes**. Ces derniers accompagnent les familles dans le **montage du dossier de surendettement**. Il existe 10 permanences hors-les-murs dans des lieux partenaires (Melun, Dammarie, Le Mée, Moissy-Cramayel, Nemours, St-Fargeau Ponthierry, Savigny-le-Temple, Vaux-le-Pénil).

L'action en quelques chiffres

51

bénéficiaires du PCB

44

bénéficiaires du DASM

15

ateliers / 85 participants

10

lieux de permanences HLM

300

entretiens menés
(en permanence, VAD, ...)

99

permanences tenues



L'accompagnement PCB & DASM comprend

- 27 ouvertures ou renouvellement de droits Caf (APL, PPA, RSA, ARIPA)
- 22 montages de dossier de surendettement,
- 8 demandes d'aides alimentaires
- 15 demandes d'aides diverses (retraite, veuvage, ASPA, ..)
- + de 20 orientations partenariales (CIDFF, ADIL, CCAS, MDS, Combo)
- + de 10 orientations vers les PAT (MDPH, PCH, APA, ...)

127

foyers accompagnés par
Info-Dettes

273

heures de bénévolat Info-Dettes

Partenariats

Lieux des permanences PCB & DASM :

FSM & Point Justice à Provins / France Service à Bray-sur-Seine / Centre Social à Nangis et Fontenailles / CCAS à Mormant / CCAS à Souppes-sur-Loing / Centres sociaux à Villemer et Champagne-sur-Seine / CSF à Dammarie-les-Lys



Un pas en 2023

Sur le **service AAPD**, nous nous attacherons, entre autre, à :

- Améliorer l'efficacité de la structuration du travail
- Engager un travail partenarial pour améliorer l'accès au logement social des accédants amenés à vendre leur maison
- Trouver un moyen de procéder à des estimations du montant des APL.

Sur le **service ASLL**, nous nous engageons à consolider l'activité avec les Maisons Départementales des Solidarités.

Sur le **service Action Logement**, nous nous engageons à :

- Consolider l'augmentation de l'activité avec Action Logement Services
- Poursuivre les rencontres entre nos équipes respectives.



Service Logement

Parmi les objectifs du **service MJPM** :

- Réaliser notre évaluation externe
- Instaurer des réunions de synthèse (en interne et avec les partenaires si possible)
- Améliorer nos relations partenariales (établissements, services à domicile, services de soins, ...) en permettant une meilleure connaissance du métier de délégué mandataire ainsi que ses missions et limites associées.



Service Mandataire à la protection des Majeurs

Le **service de la Vie Associative** poursuivra son engagement auprès de son réseau associatif en termes d'appui et d'accompagnement avec notamment la réalisation de la 1ère édition du **Défi Associatif Inn'Ovation Famille** en mars 2023.

L'accent sera également porté sur le déploiement des **actions conventionnelles 2022-2026** :

- Partager la lecture
- l'Accompagnement budgétaire avec le renouvellement du label *Point Conseil Budget* et la pérennisation du *Dispositif d'Accompagnement Social Mobile*
- la mise en œuvre de *garderies solidaires* pour favoriser le répit parental.



Service Vie Associative

UNIS
POUR LES
FAMILLES

UDAF 77
56 RUE DAJOT
77000 MELUN

01 64 10 43 92
www.udaf77.fr